

## DÉPARTEMENT DE LA MARNE

### PARGNY-SUR-SAULX

## PLAN LOCAL D'URBANISME DE PARGNY-SUR-SAULX

### EMPLACEMENTS RESERVES



Arrêté le :

Approuvé par la délibération du :

Reçu le :

Révisé le					
Modifié le					

## Les différents emplacements réservés

Les six emplacements réservés correspondent à des élargissements ou des créations de voiries de façon à prévoir l'avenir et intégrer les nouvelles constructions à venir. Ils prévoient également l'agrandissement du cimetière et la création de parkings.

<b>N° d'ordre</b>	1
<b>Objet</b>	Agrandissement du cimetière
<b>Surface</b>	4 090 m <sup>2</sup>
<b>Bénéficiaire</b>	Commune

<b>N° d'ordre</b>	2
<b>Objet</b>	Création de parking
<b>Surface</b>	3 688 m <sup>2</sup>
<b>Bénéficiaire</b>	Commune

<b>N° d'ordre</b>	3
<b>Objet</b>	Création de parking
<b>Surface</b>	2 287 m <sup>2</sup>
<b>Bénéficiaire</b>	Commune

<b>N° d'ordre</b>	4
<b>Objet</b>	Création de voirie
<b>Surface</b>	1 429 m <sup>2</sup>
<b>Bénéficiaire</b>	Commune

<b>N° d'ordre</b>	5
<b>Objet</b>	Création de voirie
<b>Surface</b>	4 321 m <sup>2</sup>
<b>Bénéficiaire</b>	Commune